

Formation Sport+ option Cyclisme

Formation bi-qualifiante BPJEPS Activités Physiques pour Tous +
diplômes Fédéraux de Cyclisme (Educateur.trice Fédéral.e mentions Route-
Piste, BMX, et VTT, et Moniteur.trice Fédéral.e)

SITE D'ELVEN

Offre de formation

2020-2021

SPORT+ OPTION
CYCLISME



- ✓ Diplôme de niveau IV inscrit au RNCP
- ✓ Formation habilitée par le Ministère des Sports (DRJSCS)
- ✓ Formation possible en contrat d'apprentissage

PRESENTATION DE LA FORMATION



- La formation prépare au BPJEPS APT et propose un renforcement sur les activités de cyclisme, avec la validation de 4 diplômes fédéraux de cyclisme (éducateur.trice fédéral.e mentions Route-Piste, BMX et VTT de la FFC et diplôme de Moniteur.trice Fédéral.e de la FFCT). La validation de l'ensemble de ces diplômes fédéraux et du BPJEPS APT permettent d'obtention du BPJEPS Activités du Cyclisme. Ces diplômes permettent à leurs titulaires d'animer auprès de tous publics des activités multisports et des activités cyclisme

Durée :

1596 heures dont :

- 896 h en organisme de formation
- 700 heures en structure de stage

Dates de formation :

- du 27 août 2020
au 20 août 2021

Date limite d'inscription :

- 30 avril 2020

Epreuves de TEP et sélections

- TEP : 2 juin 2020
- Sélections : 3 juin 2020

Nombre de places : 24

Coût de la formation :

- Financement personnel : 6961,92€
- Autres situations : nous consulter
- Rémunération de l'apprenti.e dans le cadre du contrat d'apprentissage : nous consulter

Lieu :

IBSA Formation
Pont Bilio
56250 ELVEN

Contact :

Tél. 02 97 93 17 96

Email :

administration
@ibsa-formation.com

CONDITIONS D'ACCES



- Être âgé.e de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme premiers secours en cours de validité de type AFPS, PSC1, SST, AFGSU...
- Être apte médicalement à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous
- Satisfaire aux épreuves de Tests d'Exigences Préalables
- Réussir les tests de sélections

METIERS EXERCES



- Educateur.trice Sportif.ive / Animateur.trice Sportif.ive
- Responsable des sports dans une collectivité

EMPLOYEURS POTENTIELS



- Collectivités Territoriales
- Associations sportives ou socio-éducatives
- Clubs de cyclisme

FINANCEMENTS POSSIBLES



- Tout dispositif de formation professionnelle continue (employeur, congé individuel de formation, compte personnel de formation...)
- Contrat d'apprentissage
 - à établir par la structure employeur (association, club sportif)
 - Allègement de charges sociales + Aides de l'Etat + Formation prise en charge
 - Coût estimatif pour un.e jeune de 19 ans :
 - salaire brut du.de la jeune : 654€ par mois
 - coût réel employeur (structure privée) : ~ 320€ par mois
- Contrat de professionnalisation
- Financement personnel

